



COMPTE-RENDU COMITE DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE (CDAS) DU 14 MARS 2024

Le CDAS a été ouvert à 14 heures par M. MENETTE, Président du CDAS.

Le CDAS accueille Mme Sophie GAUDIN qui remplace le Directeur des Douanes et Mme Joanne LAZARE pour la CFTC en remplacement de M. Vincent GEILER.

Frédérique WACKER, correspondante sociale de la DDFIF est quant à elle sur le point de prendre sa retraite et assiste donc à son dernier CDAS. Nous la remercions pour tout le travail effectué et son implication dans la mise en place de l'action sociale départementale.

1. Approbation du procès-verbal du 10 octobre 2023 :

Aucune remarque à signaler, le PV est approuvé à l'unanimité des représentants du CDAS.

2. Vote du règlement intérieur :

Des interventions des membres du personnel ont eu lieu sur les articles 4 et 27.

Concernant l'article 4, la CGT est intervenue et évoque l'envoi des convocations qui doivent normalement parvenir 15 jours avant la date de l'instance. Or les douaniers ont un calendrier de service un mois à l'avance et ont des problèmes pour s'organiser.

M. MENETTE suggère de présenter un calendrier prévisionnel des CDAS et autres réunions en début d'année.

Concernant l'article 27, les syndicats interviennent sur le même sujet à savoir les facilités de service pour les représentants du personnel.

Actuellement, le règlement intérieur donne droit à un temps de préparation et de compte-rendu identique à la durée de l'instance.

La modification serait la suivante : Un temps de préparation et un temps de compte-rendu chacun équivalent à la durée de la réunion.

Proposition de M. MENETTE : Convoquer le CDAS sur des journées complètes, c'est-à-dire une demi-journée de préparation et une autre pour le compte-rendu.

Le règlement intérieur est proposé au vote en l'état, sans modification possible. En conséquence, c'est unanimement que les syndicats ont voté contre le règlement intérieur.

3. Rapport d'activité de Valérie SECLIER, Assistante de service sociale :

Elle présente l'ensemble de son activité.

Elle explique notamment que beaucoup de maux dont souffrent les agents qu'elle rencontre sont liés au NRP (changements de postes et de mobilité "obligatoires").

Elle essaye de se rendre disponible pour rencontrer les agents pendant la pause méridienne.

Nous avons demandé si les interventions de l'assistante sociale sont bien perçues par les agents quand ils sont en arrêt de travail.

Elle indique qu'il faut savoir doser : c'est à dire montrer à l'agent qu'on est là, qu'on est disponible pour l'écouter s'il le désire. Au final, ne pas en faire de trop, mais rester à l'écoute.

Mme SECLIER rappelle ensuite que notre ministère est en lien avec France Victimes. Cette fédération a été créée par Robert BADINTER et regroupe 130 associations d'aides aux victimes qu'elles soient psychologiques ou encore juridiques et dirigent ainsi les personnes vers des services spécialisés.

Elle présente ensuite le jeu "Ludus évolution". Il a été créé par un groupe de travail. Il faut avouer, que les organisations syndicales n'ont pas compris le sens, ni l'utilité de ce "jeu". (nous restons, à ce jour, incapables de vous expliquer en quoi il consiste... Désolé!).

Le Président a dû quitter précipitamment la séance et a donnée pouvoir à Sandrine ROMANN pour assurer la présidence de la réunion. Les représentants du personnel ont demandé à ce qu'un nouveau CDAS soit reconvoqué car certains points nécessitent un avis du Président.

Avant son départ, M. MENETTE souhaite que la répartition des crédits d'actions locales soit votée.

- Arbre de Noël le 4 décembre 2024 au Paradis des sources,
- Amicale des retraités,
- Bons de consultations de spécialistes,
- Exposition Toutankhamon + planétarium le 9 mars 2024 en bus,
- Lever des animaux au zoo de Mulhouse les 23 juin et 1er septembre,
- Plan incliné d'Arzwiller en Moselle + promenade sur le canal en bus,
- Parc animalier de Ste-Croix-en-Moselle le 30 juin en bus,
- Karting à Cernay le 17 novembre après-midi + tartes flambées,
- Bons cadeaux de 40 euros pour la rentrée au lycée.

Il reste encore beaucoup de sujets à aborder, notamment l'aide parentale au permis Kadodrive et l'action vendangeur d'un jour.

Il reste encore beaucoup de sujets à aborder, le Président lève la séance, et donnera à Sandrine ROMANN ses disponibilités pour une nouvelle instance.

Vos représentantes FO

Christelle MATHIS

Myriam REINHERR